Question selection Master 1

Par **chach34711**, le **20/04/2017** à **21:55**

Bonjour,

Je suis actuellement en L2 à Montpellier. Je viens ici, car je commence à m'interroger sur mon futur choix de Master. J'ai eu ma L1 avec 10,3 à l'année, non pas avec des notes catastrophiques (16 en relations internationales, 15 en sciences politiques, 13 en histoire), mais quelques "accidents" et des notes justes (11 en droit civil) ou en dessous de la moyenne dans les matières fondamentales.

En L2, j'ai eu mon semestre avec 10,00, accordé car le jury m'a rajouté un point, même schéma : pas des notes catastrophiques, 12 en matière à TD, mais notes justes aux petites UE, entre 8 et 10. Le second semestre, devrait beaucoup mieux se dérouler, partant avec 14 en administratif et 14 en Finances Publiques. J'aimerais savoir, s'il y a une sélection à l'entrée de M1 ? J'avoue être un peu perdue avec l'adoption du décret... De plus, pensez vous que mon dossier constitue un dossier "minable", et ainsi n'être accepté dans aucun master ?

J'aimerais, si possible m'orienter dans un master droit pénal, mais mon choix n'est pas encore fixé.

Merci pour vos réponses

Par **Sora**, le **20/04/2017** à **23:55**

Bonsoir,
tout dépend de la sélectivité des masters que vous envisagez aussi.
Minable non je dirais pas, vous êtes dans la norme. Après oui des étudiants se détachent du lot au niveau des notes c'est pourquoi il est vivement recommandé d'étoffer son dossier avec des stages, des expériences associatives, pourquoi pas un bon niveau d'anglais, etc...

Les notes de L3 et de M1 comptent pour beaucoup aussi ne vous inquiétez pas.

Quant à la réforme de la sélection en master je ne pourrais pas vous en dire grand chose étant moi même dans le flou aussi total que vous. Je pense qu'on aura plus de précisions à la rentrée prochaine.

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/04/2017** à **07:46**

Bonjour

[citation] Minable non je dirais pas, vous êtes dans la norme [/citation]
Tout à fait !

Pour ce qui est de la réforme, c'est effectivement encore un peu flou. Je peux juste vous dire qu'en droit une sélection pourra être faite entre le M1 et le M2. Après, rien ne leur interdit de faire une double sélection L3/M1 et M1/M2. Mais à mon avis la plupart des facs garderont la sélection M1/M2.

Par **chach34711**, le **21/04/2017** à **11:57**

Merci pour vos réponses, je suis rassurée. En effet, j'effectue un stage dans un cabinet d'avocat cet été, je compte passer un diplôme universitaire lors de la L3 et également si possible le TOIEC.

Par **Cl37**, le **22/04/2017** à **13:22**

Sauf transfert de la L3 au M1, la sélection se fera toujours à la sortie du M1, je rejoins Isidore ;)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés